

INTRODUCTION

L'année 2009, au Service social spécialisé près le tribunal pour Enfants de COLMAR, tout comme à celui de MULHOUSE, a été marquée par une réduction des moyens, imposée par son autorité de tutelle financière, la PJJ ; à savoir : suppression du jour au lendemain d'un poste à plein temps de travailleur social, et financement strict de 125 mesures d'enquêtes sociales.

En 2009, les objectifs de réalisation du Service social colmarien ont été atteints par une équipe éducative de 3,45 postes en janvier et février, réduite à 2,45 postes à compter de mars 2009.

En association avec son homologue mulhousien, le Service social de COLMAR a effectué 10 enquêtes pour la juridiction de MULHOUSE.

Au 31 décembre 2009, le stock était de 17 ordonnances ce qui a représenté un mois et demi d'activité pour l'équipe en place : situation confortable et maîtrisable.

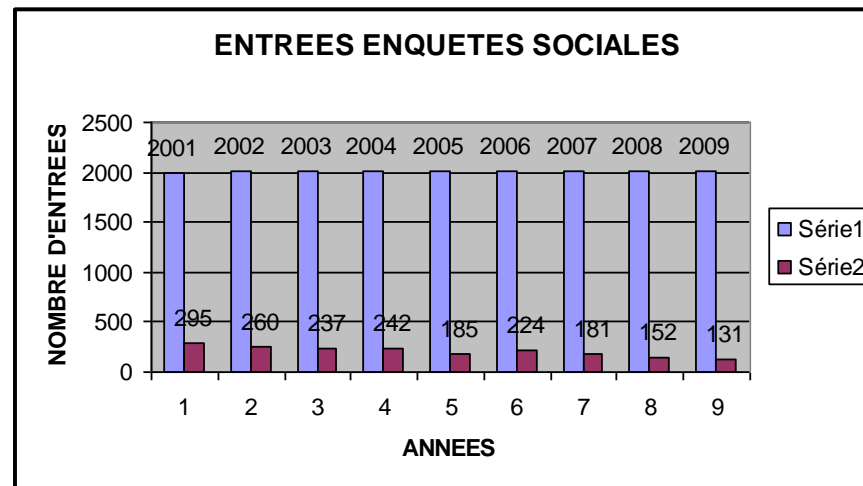
Ont été ordonnées :

1) En matière d'assistance éducative 130 ES

2) En matière d'ordonnance 45 1 ES

Nombre de nouvelles mesures

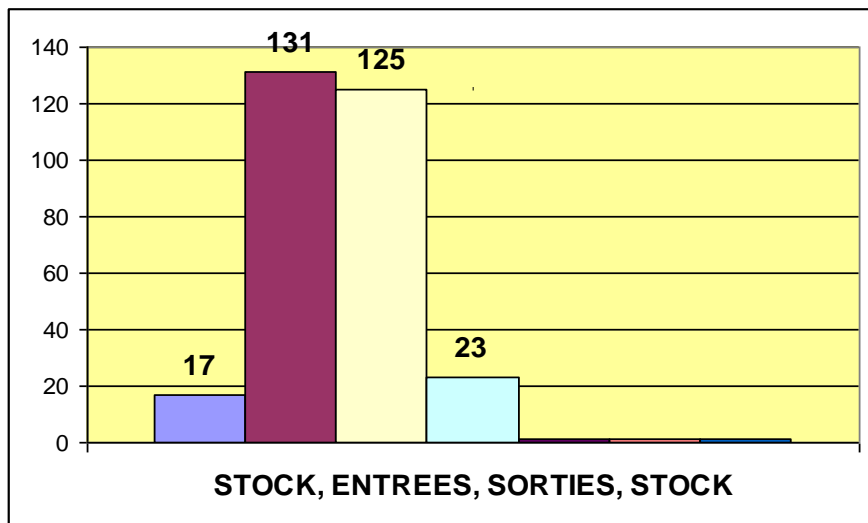
2001	295
2002	260
2003	237
2004	242
2005	185
2006	224
2007	181
2008	152
2009	131



Observation

L'activité en nouvelles mesures a connu une baisse importante ces 4 dernières années, phénomène national mettant à mal bon nombre de Services d'enquêtes sociales judiciaires.

Nota : le stock au 1^{er} janvier 2009 étant de 17 OES, le total des enquêtes réalisées est de 125 ; le stock au 31. 12. 2009, de 23 ordonnances.



Le taux de l'émolument de l'enquête sociale a été en 2009 de 2 208,77 euros, mais n'ayant été appliqué qu'à partir du 1 août, il a été porté à 2 855,12 euros pour rattraper les 7 premiers mois.

Au niveau des magistrats la stabilité des 3 cabinets de juges des Enfants s'est poursuivie en 2009. Fin 2009, un congé de maternité n'a été remplacé que partiellement.

Evolution du stock au 1^{er} janvier

2001	26
2002	63
2003	50
2004	30
2005	29
2006	34
2007	29
2008	17
2009	17

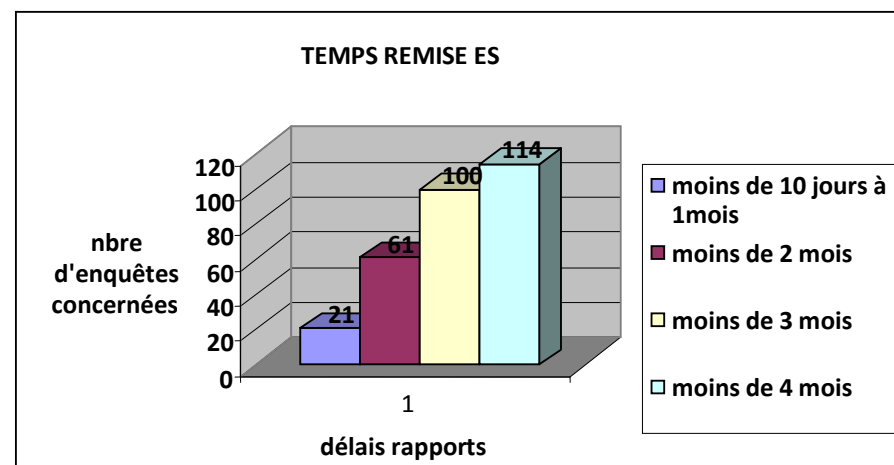
I. L'EQUIPE

La moyenne des postes de travailleurs sociaux occupés en 2009 a été de 3,45 postes les 2 premiers mois de 2009, puis de 2,45 postes à compter de mars.

Le personnel administratif est resté inchangé : 2 salariées à plein temps, une secrétaire de direction et un agent administratif.

Le poste de l'agent de service est resté inchangé lui aussi, soit 10 % temps ou encore 15 heures par mois.

Le poste de la psychologue est resté le même, soit environ 5 % temps ou encore 7 heures mensuelles, réparties de manière hebdomadaire, à raison de 1 H 45 tous les lundis après-midi. De mai à septembre 2009 du fait d'un congé de maternité, la psychologue a été remplacée par une salariée venant du SIOE de RIEDISHEIM.



II. L'ACTIVITE ENQUETES SOCIALES

A) Les nouvelles mesures

131 ordonnances d'enquêtes sociales sont entrées au cours de l'année 2009.

* juge des Enfants	130
* juge d'instruction	1

40 entrées d'ordonnances urgentes, soit 30,53 % des nouvelles mesures des juges des Enfants.

B) Les enquêtes réalisées

125 enquêtes sociales ont été réalisées pour la juridiction de COLMAR et 10 pour la juridiction de MULHOUSE.

C) Les délais d'exécution des enquêtes sociales déposées au titre de la PJJ

Ils concernent **125 enquêtes sociales**

61 ES ont été remises **en moins de 2 mois**, soit **48,80 %** des remises.

68 ordonnances ont été prises en charge **en moins de 10 jours** soit **54,84 %** des ordonnances prises en charge. 88 ordonnances ont été prises en charge dans un délai de moins de 20 jours, soit **70,97 %** des ordonnances prises en charge.

107 ordonnances ont été prises en charge en **moins d'1 mois** soit **86,29 %** des ordonnances.

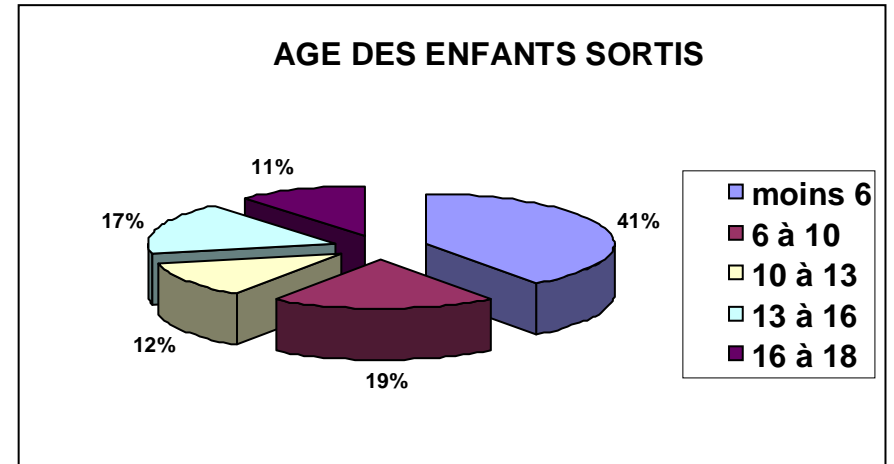
D) L'âge des enfants sortis

170 enfants ont été concernés dont 87 garçons et 83 filles.

68 enfants relèvent de la tranche d'âge **de moins de 6 ans**, soit **40 %** des enfants

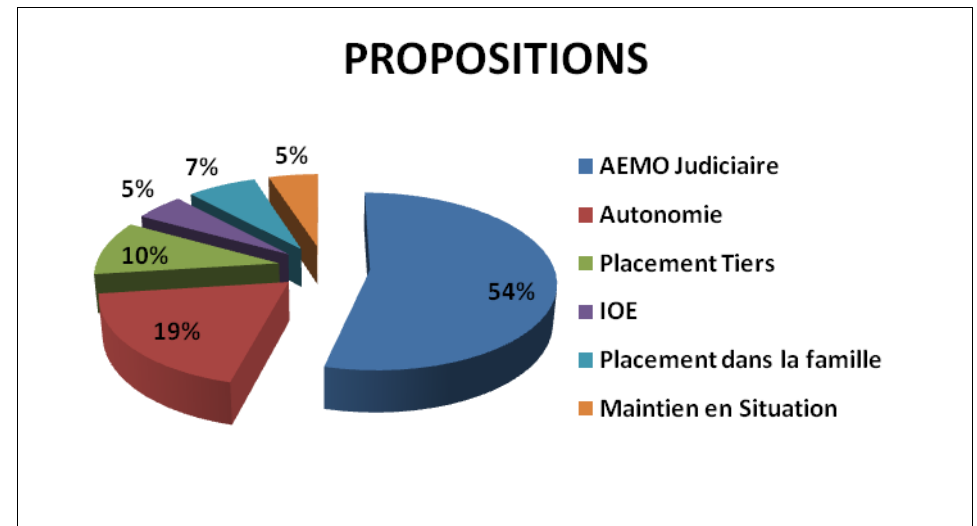
33 enfants sont concernés par la tranche d'âge **de moins de 6 ans à moins de 10 ans**, soit **19,41 %**

29 enfants sont concernés par la tranche d'âge **de plus de 13 ans à moins de 16 ans**, soit **17,05 %**



E) Les mesures proposées en fin d'enquête sociale 192 mesures pour 170 enfants PJJ faisant l'objet de 131 enquêtes sociales

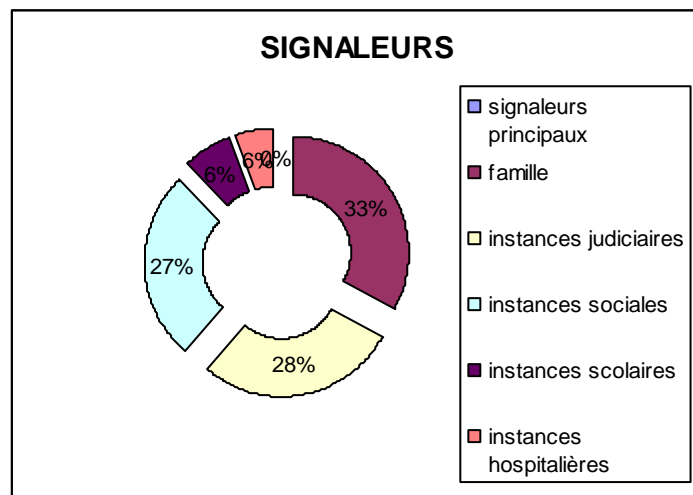
L'**AEMO judiciaire** arrive en tête pour **81 mesures** soit **42,19 %** des mesures. Viennent l'**autonomie** pour 28 mesures soit **14,58 %** les placements tiers digne de confiance, 15 mesures, 8 IOE.



f) Les signaleurs PJJ

Il y a eu 135 signaleurs pour 135 enquêtes sociales PJJ.

Arrive en tête, la famille pour 41 signaleurs, soit 30,37 % des signaleurs, suivie par les instances judiciaires pour 35 signaleurs, soit 25,93 %, puis les instances sociales pour 33 signaleurs, soit 24,44 %.



E) Les motifs du signalement

150 motifs divers et nombreux, par ordre décroissant : le danger et la maltraitance des mineurs : 45 arrivent en tête soit 30 % suivis par la vérification de la situation : 19 soit 12,67 %

III. LA FORMATION PERMANENTE

➤ Courant 2009

Il n'y a pas eu de projets individuels de formation, la situation financière, de ce fait a pu être assainie. Relevons le souci des personnels de se former aux missions qu'ils exerceront en 2010 selon la restructuration des Services d'enquêtes sociales du Haut-Rhin (rapprochement avec le SIOE ? Avec l'AEMO ?) -qui se fera après le départ de la direction actuelle-

➤ La poursuite de la démarche qualité

En 2009, les personnels et leur directrice ont continué leur réflexion sur le livret d'auto-évaluation et les axes de progrès mis en évidence lors des 3 jours d'évaluation interne de la qualité de la prestation qui eurent lieu en juin 2008.

➤ Le 16 novembre 2009

La directrice a présenté ce travail au comité de validation. D'autres axes de réflexion se poursuivent.

➤ La réactualisation du projet de Service

en lien avec la démarche qualité, a mobilisé l'équipe et sa direction à plusieurs reprises en 2009.

IV. LES ECHANGES

➤ Avec les magistrats

Les personnels du Service social colmarien et leur directrice ont eu des échanges fructueux avec Madame LECESNE, vice président et juge coordonnateur du TPE de COLMAR, en date du 4 février 2009.

Le 19 mars, c'est avec Monsieur GUELLER substitut aux mineurs qu'une réunion de travail, tout aussi constructive, s'est déroulée au Service Social.

➤ Avec les partenaires

Des échanges avec des partenaires ont également eu lieu telle une rencontre avec une médiatrice familiale venue au Service pour expliquer ses pratiques.

➤ Avec les instituts de formation

Comme chaque année le Service a participé, à l'ISSM,, par le biais de sa directrice, au jury de sélection à l'entrée en formation des travailleurs sociaux (assistants sociaux, éducateurs spécialisés et éducateurs de jeunes enfants).

En avril 2009, le Service a contribué à l'organisation du carrefour des métiers du social au lycée professionnel Blaise Pascal de COLMAR.

EN CONCLUSION

En 2009, la suppression d'un ETP travailleur social au Service social colmarien a permis de tendre vers plus de cohérence entre l'activité du Service et les moyens octroyés par la PJJ.

En effet, 131 nouvelles mesures sont entrées en 2009, plus 17 en stock au 1^{er} janvier 2010, soit 148 ordonnances ont correspondu à une équipe de 3,08 postes de TS.

Or la moyenne annuelle des postes occupés a été de 2,61 travailleurs sociaux.

Par conséquent un moins 0,47 a provoqué à certaines périodes de l'année des difficultés dans la gestion des mesures, d'autant plus que certains cabinets colmariens pratiquent des délais très courts. Cependant les objectifs de réalisation soit 125 mesures ont été atteints et au 1^{er} janvier 2010, 16 ordonnances étaient confiées au Service, ce qui a représenté un mois et demi de travail pour l'équipe en place.

En dépit des difficultés et de l'incertitude quant à leur avenir, les personnels éducatifs et administratifs du Service social de COLMAR, associés à leur directrice se sont continuellement mis en recherche de solutions afin de maintenir en activité leurs emplois et la production de rapports d'enquêtes sociales de qualité en faveur des mineurs en danger et dans un souci d'aide à la décision judiciaire efficace.